

Mais pourquoi ce concours et qui était Séraphin Frick ?

En 1900, Monsieur Séraphin FRICK, industriel originaire d'Alsace et domicilié à Santiago du Chili fait rédiger un testament par lequel il lègue à la commune de Gérardmer la somme de dix mille pesos pour :

*" qu'avec les intérêts de cette somme, il soit créé un prix portant mon nom, lequel sera attribué chaque année à l'élève des écoles de cette commune qui se sera le plus distingué par son **application** et son **progrès**."*

M. Frick décède en 1907 sans descendance, et La commune de Gérardmer prend connaissance du testament l'année suivante. Le 20 Novembre 1909, le Conseil Municipal de Gérardmer accepte le legs de 10260 francs valeur nette de 9500 pesos chiliens, mais regrette de n'avoir pas de renseignements très précis sur le testateur. En effet, à l'heure actuelle, nous ignorons encore pourquoi Séraphin a choisi de doter Gérardmer.

Lors de la séance du 20 Novembre 1909, le conseil municipal, conscient que pour les 1500 élèves du canton les conditions d'**application** et de **progrès** ne sont pas les mêmes pour tous (*...un certain nombre de ces élèves ont chaque jour de longs trajets à faire et par de mauvais chemins alors que d'autres sont pour ainsi-dire à la porte de l'école*) décide dans un souci d'équité, que la base d'appréciation pour le choix de l'élève récompensé se prêtant le moins possible à la critique semble exister dans l'obtention du Certificat d'études.

A partir de 1912, un concours est organisé. Les candidats, désignés par l'Inspecteur primaire, sont les dix garçons et les dix filles du canton qui ont obtenus le plus grand nombre de points à l'examen du Certificat d'Etudes.

Les deux épreuves, une composition française et une de calcul ont lieu à l'Hôtel de Ville le dernier jeudi du mois de juillet. Les notes sont attribuées par une commission nommée par le Maire.

Le concours ne sera pas organisé durant la période de la première guerre mondiale mais reprendra dès 1918.

En 1922 le règlement du concours sera modifié : les épreuves seront au nombre de trois à savoir une composition française, une composition de calcul et une dictée. Les sujets seront inédits et adressés par M. l'Inspecteur Primaire.

En 1940 le concours n'aura pas lieu mais reprendra en 1941.

Le prix Séraphin Frick récompensera les élèves gérômois jusqu'en 1968. A noter, les filles ont majoritairement remporté le prix.